

Chef de division

Référence : 3134-19-0160/SAFPFI du 1^{er} février 2019



Employeur : Mairie de Nouméa

Corps /Domaine : ingénieur 1^{er} grade ou 2^{ème} grade / environnement ou économie rurale

Direction : de l'Espace Public

Lieu de travail : Annexe Ferry

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: au moins égale à 10 ans

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 1^{er} février 2019

Poste à pourvoir : 26 mars 2019

Date limite de candidature : Vendredi 1^{er} mars 2019

Détails de l'offre :

Missions :

Au sein du Pôle Aménagement de la Ville et sous l'autorité du directeur de la Direction de l'Espace Public, le chef de la Division Paysage et Patrimoine Végétal (DPPV) a en charge le développement de la politique paysage et espaces verts de la ville impulsée par l'exécutif. Il gère l'ensemble du patrimoine végétal de la ville de 351 hectares (espaces verts, naturels, récréatifs et cimetières), assure le management opérationnel des équipes réparties en trois subdivisions.

Rompu à la coordination de projets, il comprend les enjeux de l'externalisation pour des tâches volumiques et le travail en régie pour la partie qualitative des interventions.

Intéressé par le pilotage d'une pépinière comme un véritable outil au service de la biodiversité et comme support pédagogique, il conduit certains projets en mode participation citoyenne. Il assure la coordination des entreprises qui interviennent sur le territoire et veille à la qualité du service rendu.

Véritable manager et garant de la gestion administrative et financière de la DPPV, il gère notamment le suivi du plan pluriannuel d'investissement de la division.

- Proposition, organisation, mise en œuvre, régulation, contrôle et évaluation des plans d'actions de la division
- Management opérationnel de la division : animation, coordination et supervision de la division
- Gestion financière et administrative : préparation budgétaire, suivi de la réalisation du budget, optimisation de l'organisation et rationalisation des coûts et des moyens
- Veille juridique, réglementaire et technique
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

Profil du candidat

Savoir / Connaissance /diplôme :

- Titulaire d'un diplôme de niveau 1 ou 2 en horticulture, paysage, aménagement, environnement ou économie rurale, idéalement avec une spécialisation en horticulture, voire en culture tropicale.
- Expérience de direction de services d'espaces verts en collectivité de préférence.
- Solides références en termes de développement et d'aménagement de l'espace public.
- Maîtrise des procédures administratives, budgétaires et procédures d'appel d'offre et d'achats publics.
- Maîtrise des méthodes et outils de planification et d'évaluation des politiques publiques
- Titulaire du permis B

Savoir-faire :

- Proposer des plans d'actions en lien avec les orientations stratégiques du secteur encadré
- Définir les modalités de mise en œuvre des projets et des opérations avec la ligne hiérarchique
- Etablir des argumentaires sur les conditions et modalités de mise en œuvre de la demande politique
- Etablir et mettre en œuvre une méthodologie de contrôle et d'évaluation des opérations déléguées à des prestataires
- Gérer les relations contractuelles
- Repérer et réguler les conflits
- Participer à la définition d'une stratégie de communication
- Participer ou contribuer aux actions de démocratie participative

Comportement professionnel :

- Faire preuve de réelles qualités d'écoute et d'une bonne capacité d'adaptation.
- Capacité d'analyse, de synthèse et de pédagogie
- Capacité à la résolution de problèmes et prise de décision
- Capacité à gérer le stress et des demandes en urgence
- Sens du travail en équipe et du service public
- Sens de la diplomatie
- Disponibilité

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Jean BRUDI, directeur - Tel 27.07.39 – mail : jean.brudi@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.